



Mot du maire - Résumé du budget 2026

Le résumé du budget 2026 fut présenté au conseil municipal le 22 décembre 2025.

Augmentation

L'augmentation des revenus de taxation est de 4.46 %.

Pour la partie rurale, avec une évaluation moyenne de 175 000 \$, l'augmentation est de 5.00 %, cependant si l'on fait abstraction des charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, l'augmentation est de - 0.77 %.

Pour la partie urbaine, avec une évaluation moyenne de 209 630 \$, l'augmentation est de 5.20 %, cependant si l'on fait abstraction des charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, l'augmentation est de - 0.22 %.

La rue Bellerive a une augmentation plus élevée, due à la correction d'un règlement d'imposition. L'augmentation pour une évaluation de 314 800 \$ est de 8.83%, cependant si l'on fait abstraction des charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, l'augmentation est de 2.71 %.

Le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$) pour 2026, exercent une pression à la hausse du compte de

taxes, seulement ces 2 éléments occasionnent une hausse de la taxe de .0772 cents. Le conseil municipal, dans un esprit de minimiser les augmentations à un niveau plus acceptable, a dû faire des choix et effectuer des coupures budgétaires.

Cependant, malgré les coupures, nous croyons avoir un budget réaliste et raisonnable dans les circonstances.

*Le conseil a cru bon dans ce budget d'encourager l'**action communautaire**. Pour ce faire, il octroie une enveloppe globale de 5 000 \$ pour des projets à vocation communautaire.*



Le principe est simple: vous avez une nouvelle idée pour une activité, vous êtes un groupe de contribuables, déposez vos idées au conseil.

L'action communautaire est un moyen de rassembler des citoyens dans un but commun, resserrer les liens, augmenter le sentiment d'appartenance à notre municipalité.

[>> suite à la page suivante](#)

Ventilation de la taxation

P. 10-11

Section loisirs

P. 6-7-8-12



Résumé du budget 2026

Le PTI sur 4 ans

Des prévisions de dépenses de 2 050 000 \$ pour 2026 et 3 440 00 \$ pour 2027, principalement reliées au problème des pluies de 2024, afin de remettre les routes en condition de roulement sécuritaire. Le conseil devra être rigoureux dans ses décisions, il devra se questionner comment être innovant pour minimiser l'impact sur le compte de taxes.

Pour 2026, en plus des actions du budget et du PTI, le conseil aura à se pencher sur la pertinence de la création d'un fonds de parcs et terrains.

Lors d'une demande de permis de lotissement ou, dans certains cas, de permis de construction, le pouvoir d'obliger le requérant à céder gratuitement une partie du site ou à payer une contribution financière peut aider la municipalité à établir, agrandir et aménager des parcs ou des terrains de jeux ainsi qu'à protéger des espaces naturels.

Dans un 2^e temps, le conseil aura aussi à se pencher sur la pertinence d'une nouvelle taxe qui s'appelle une surtaxe sur les terrains vacants.

Les municipalités ont maintenant la possibilité d'établir des taux de taxation différents selon les secteurs sur leur territoire. Par exemple, un taux de taxation plus faible pourrait être appliqué au centre-ville ou au cœur villageois afin d'en favoriser la consolidation et de contribuer à son dynamisme.

Finalement, la Loi 39 a également haussé le taux

maximum de taxe applicable aux terrains vagues desservis, passant de deux fois à quatre fois le taux de base. L'instauration d'un taux de taxation plus élevé incite aussi les propriétaires de ces terrains à y développer des projets pour empêcher une hausse du fardeau fiscal sans que leur actif génère des revenus.

La fiscalité est un outil puissant, puisqu'elle exerce une influence significative sur les comportements des individus et des entreprises. En l'intégrant à leurs stratégies de planification, les municipalités peuvent contribuer à la réalisation de leurs objectifs en matière d'aménagement du territoire.

On nous demande de desservir de nouvelles rues en réseaux d'aqueduc, en réseaux sanitaires et pluviaux alors qu'il y a des terrains vacants sur des rues déjà existantes. Avant de développer, maximisons ce qui existe déjà.

Il nous faudra aussi revoir les procédures administratives et les procédures concernant les développements résidentiels.

Nous avons reçu une mauvaise nouvelle cet automne, un risque de glissement de route dans le Haut Saint-Joseph, un talus, va nous occasionner des travaux importants dans les 2 à 3 prochaines années. Nous demanderons de l'aide financière au gouvernement, mais sans savoir pour l'instant si nous sommes admissibles à une subvention.

>> suite à la page suivante.

Votre conseil municipal de Saint-Barnabé

Luc Bourassa
Maire

Isabelle Thibodeau
Conseillère siège #1

André Boisclair
Conseiller siège #2

Jocelyn Gélinas
Conseiller siège #3

Sylvie Rivard
Conseillère siège #4

Michel Lemay
Conseiller siège #5

Michel Lemay
Conseiller siège #6

Prochaine séance du conseil municipal :

LUNDI 9 MARS
19 h 30

Suivi du :
Mardi 7 avril 2026
Lundi 4 mai 2026

Nous vous invitons aux séances du conseil municipal, pour échanger avec nous et pour nous faire part de vos interrogations. Vous êtes les bienvenus, nous sommes là pour vous.



Résumé du budget 2026 (suite)

En terminant, de **très belles activités ont eu lieu dernièrement**, le Noël des enfants, l'illumination de l'arbre de Noël avec une invitée d'honneur pour effectuer l'illumination, cette année une personnalité qui travaille dans l'ombre: Mme Lise Meunier du Coup de pouce alimentaire de Yamachiche, Saint-Barnabé et Saint-Sévère qui a fait une collecte de denrées non périssables et offert un panier de Noël aux familles démunies de Saint-Barnabé avec les denrées et les sommes recueillies. Ex. : la fête de Noël des enfants et l'illumination de l'arbre de Noël initiative de Mme Isabelle Thibodeau, en tant que citoyenne. La municipalité, avec Mme Vanessa, a apporté un support logistique. Le conseil est d'avis que le service des loisirs peut

et se doit d'apporter un support aux divers organismes, cela fait partie de son mandat.

Beaucoup de travail à faire, mieux vaut avoir beaucoup à faire et réaliser seulement 75 % que peu à faire et réaliser 100 %.

Luc Bourassa
Maire

J'en profite pour souhaiter à tous les citoyens (femmes, hommes et enfants) une très belle et bonne année que la santé, la prospérité et le bonheur vous côtoient pendant toute l'année 2026.

RÉSUMÉ DU BUDGET 2026

REVENUS	2026	%	2025	Écart
TAXES GÉNÉRALES	2 562 828 \$	84,43 %	2 453 513 \$	109 315 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	4 115 \$	0,14%	3 672 \$	443 \$
AUTRES REVENUS	454 057 \$	15,03%	418 047 \$	36 010 \$
	3 021 000 \$	100,00%	2 875 232 \$	145 768 \$

DÉPENSES	2026	%	2025	Écart
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	876 658 \$	29,02%	751 880 \$	124 778 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	231 583 \$	7,67%	255 789 \$	-24 206 \$
TRANSPORT	675 702 \$	22,37%	544 714 \$	130 988 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	554 216 \$	18,35%	611 674 \$	-57 458 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3 500 \$	0,12%	4 500 \$	-1 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	41 251 \$	1,37%	105 870 \$	-64 619 \$
LOISIRS ET CULTURE	168 652 \$	5,58%	187 253 \$	-18 601 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	118 264 \$	3,91%	86 883 \$	31 381 \$
	2 669 826 \$	88,38%	2 548 563 \$	121 263 \$
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES	351 174 \$	11,62%	326 666 \$	24 508 \$
	3 021 000 \$	100,00%	2 875 232 \$	145 768 \$

>> suite à la page suivante



Résumé du budget 2026 (suite)

VOICI UN RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET TARIFS

Paroisse de Saint-Barnabé Sommaire des taux de taxes	2026		2025	
	À l'évaluation	À l'unité	À l'évaluation	À l'unité
Foncière générale	0.58406		0.52850	
Voirie locale	0.26750		0.26750	
Remboursement de la dette				
Évaluation	0.14980		0.14610	
Partie RURALE				
Coll. Matières rési. et sélective		405.00 \$		405.00 \$
Compteur d'eau		175.00 \$		155.08 \$
Plus la consommation		42.24 \$		42.24 \$
Remb. de la dette		45.47 \$		91.30 \$
Écart	1.00136 \$	667.71 \$	0.94210 \$	693.62 \$
	0.05926 \$	-25.91 \$		
Partie URBAINE				
Traitement des eaux usées		300.00 \$		281.00 \$
Remb. de la dette				
Rue Bellerive		140,78 \$		37.92 \$
Augmentation	1.00136 \$	1,108.49 \$	0.94210 \$	1,012.54 \$
	0.05926 \$	95.95 \$		

VOICI LES PRINCIPAUX ÉCARTS DU BUDGET 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Charges 2026 exceptionnelles qui sont le contrat pour la comptabilité (77 500 \$) et un nouveau rôle d'évaluation de la MRC (80 394 \$).

TRANSPORT

Projet du MTQ un montant de 100 000 \$ et un revenu identique à la section revenu de transfert.

FRAIS DE FINANCEMENT

Amortissement des frais d'escompte à l'émission 10 000 \$ et Intérêts sur emprunt temporaire 18 000 \$.

CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES

Transfert aux activités d'investissement 25 000 \$



Pour votre sécurité et celle des autres

NEIGE SUR LES TOITURES

Il sera important de déneiger les toitures suite à l'accumulation de neige laissée par mère nature. La neige et la glace peuvent présenter un danger pour les personnes qui circulent sur la voie publique et autour des bâtiments. Il est important que les propriétaires vérifient si la neige et la glace accumulées sur leur propriété représentent de tels risques, et au besoin, procéder au déneigement en faisant appel à des spécialistes. Si la chute de neige ou de glace tombée du toit blesse une personne, endommage un véhicule ou cause un accident, le propriétaire en est responsable.

Demeurons prudents !



STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre **23h et 7h du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Ce dernier règlement est applicable par les agents de la paix.



Collectes sélectives

MARS 2026

D	L	M	M	J	V	S
1		3	4		6	7
8	9	10	11	12	13	14
15		17	18		20	21
22	23	24	25	26	27	28
29		31				

AVRIL 2026

D	L	M	M	J	V	S
			1		3	4
5	6	7	8	9	10	11
12		14	15		17	18
19		21	22	23	24	25
26		28	29			

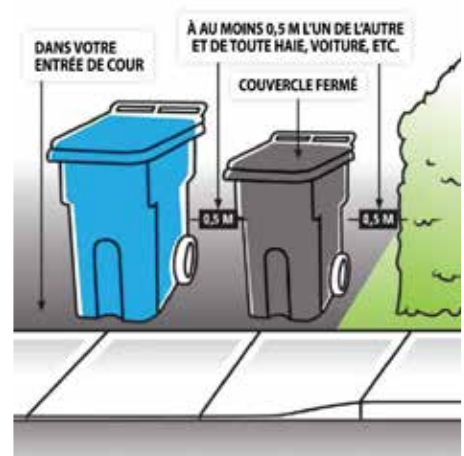
MAI 2026

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		5	6	7	8	9
10		12	13		15	16
17		19	20	21	22	23
24 31		26	27		29	30

JUIN 2026

D	L	M	M	J	V	S
		2	3	4	5	6
7		9	10		12	13
14		16	17		19	20
21		23	24		26	27
28		30				

Voici comment bien positionner vos bacs pour en faciliter la collecte :



Collecte des
DÉCHETS



Collecte des
RECYCLABLES



Collecte des
COMPOSTABLES



Les encombrants
18 juin 2026



L'aventure commence ici !

Grâce au camp de jour, cet été il y a 6 postes de disponibles.
Profite de ton été tout en étant payé.

TU ES DYNAMIQUE, CRÉATIF & SOURIANT ?
Rejoins l'équipe !



Accompagnateur/trice spécialisé(e) de camp de jour

OFFRE EMPLOIS D'ÉTÉ

Titre de l'emploi : Accompagnateur/trice spécialisé(e) de camp de jour
Nombre de postes à combler : 2

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la coordonnatrice du camp, l'accompagnateur devra :

- Accompagner un enfant de 5 à 11 ans ayant des besoins particuliers
- Adapter les activités afin de favoriser l'intégration de l'enfant au groupe
- Veiller à la sécurité, au bien-être et aux besoins particuliers de l'enfant en tout temps
- Appliquer les outils d'interventions requis
- Assurer un suivi auprès des parents et de l'équipe de coordination
- Effectuer toutes tâches connexes qui pourraient lui être confiées

QUALITÉS REQUISES

- Aimer travailler avec les enfants ayant des besoins particuliers
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Être ponctuel, assidu, dynamique, créatif, passionné
- Faire preuve de patience, d'éthique professionnelle et de jugement
- Démontrer de l'autonomie et avoir une capacité d'adaptation rapide
- Avoir une facilité à communiquer et à travailler en équipe

EXIGENCES

- Être étudiant ou diplômé dans l'un des domaines suivants : techniques d'éducation spécialisée, travail social, enseignement en adaptation scolaire ou tout autre domaine connexe
- Avoir de l'expérience avec des enfants ayant des limitations fonctionnelles (un atout)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Statut de l'emploi : emploi étudiant saisonnier
- Durée : du 23 juin au 14 août 2026 (du lundi au vendredi)
- Horaire : 30h/semaine
- Taux horaire : 18,17\$
- Lieu de travail : Pavillon La Corvée à Saint-Barnabé
- Être disponible pour suivre les formations obligatoires (dates à confirmer)

Animateur/trice de camp de jour

OFFRE EMPLOIS D'ÉTÉ

Titre de l'emploi : Animateur/trice de camp de jour
Nombre de postes à combler : 2

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la coordonnatrice du camp, l'animateur devra :

- Organiser et animer des activités pour un groupe d'enfants âgés de 5 à 11 ans
- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants en tout temps
- Assurer le suivi auprès des parents
- Effectuer toutes tâches connexes qui pourraient lui être confiées

QUALITÉS REQUISES

- Aimer travailler avec les enfants et avoir à cœur leur bien-être et leur sécurité
- Être ponctuel et assidu
- Être dynamique, créatif, souriant
- Démontrer de l'autonomie, de la débrouillardise et avoir une bonne capacité d'adaptation
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation
- Avoir une facilité à communiquer et à travailler en équipe

EXIGENCES

- Avoir complété sa 4^e année du secondaire

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Statut de l'emploi : emploi étudiant saisonnier
- Durée : du 23 juin au 14 août 2026 (du lundi au vendredi)
- Horaire : 35h/semaine
- Taux horaire : 17,92\$
- Lieu de travail : Pavillon La Corvée à Saint-Barnabé
- Être disponible pour suivre les formations obligatoires (dates à confirmer)



Aide-animateur/trice de camp de jour

OFFRE EMPLOIS D'ÉTÉ

Titre de l'emploi : Aide-animateur/trice de camp de jour
Nombre de postes à combler : 2

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la coordonnatrice du camp, l'aide-animateur devra :

- Aider l'équipe d'animation à préparer des activités pour des enfants âgés de 5 à 11 ans
- Assister l'équipe d'animation pour le bon déroulement des activités et des sorties
- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants en tout temps
- Effectuer toutes tâches connexes qui pourraient lui être confiées

QUALITÉS REQUISES

- Aimer travailler avec les enfants et avoir à cœur leur bien-être et leur sécurité
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Avoir une facilité à communiquer et à travailler en équipe
- Être ponctuel, assidu, dynamique, créatif, souriant
- Être autonome, responsable, débrouillard

EXIGENCES

- Avoir complété sa 3^e année du secondaire

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Statut de l'emploi : emploi étudiant saisonnier
- Durée : du 23 juin au 14 août 2026 (du lundi au vendredi)
- Horaire : 20h/semaine
- Taux horaire : 16,58\$
- Lieu de travail : Pavillon La Corvée à Saint-Barnabé
- Être disponible pour suivre les formations obligatoires (dates à confirmer)

IMPORTANT

Pour postuler, fais parvenir ton CV
avant le **31 mars 2026**.

En personne :

Au bureau de la municipalité situé au
70, rue Duguay, Saint-Barnabé, G0X 2K0

Par courriel :

loisirs@saint-barnabe.ca

Seules les personnes retenues seront contactées
par courriel pour une entrevue.

CAMP DE JOUR

2026



HORAIRE DU CAMP

25 JUIN AU 12 AOÛT 2026
(lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h 30)
Service de garde :
7 h 30 à 8 h 30 / 16 h 30 h à 17 h 30

CLIENTÈLE

ENFANTS DE 5 À 11 ANS
L'enfant doit avoir 5 ans avant
le 25 juin 2026 ou rentrer en
maternelle 5 ans en septembre 2026.

TARIFS

ÉTÉ COMPLET : 600 \$
Incluant : service de garde,
activités, sorties et un chandail.

PAIEMENT

MODES : ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE
MODALITÉS : POSSIBLE EN 2, 3 OU 4 VERSEMENTS
Chèques postdatés à l'ordre de :
Municipalité de Saint-Barnabé
(26 mars, 16 avril, 7 mai et 28 mai 2026)

POUR LES RÉSIDENTS

PRÉ-INSCRIPTION (OBLIGATOIRE)

~~SAMEDI 28 FÉVRIER 2026 de 8 h à 20 h~~

La pré-inscription s'effectue en ligne.
Le lien sera disponible sur la page Facebook et
le site internet de la Municipalité de Saint-Barnabé.

INSCRIPTION

LUNDI 16 MARS 2026 de 7 h à 10 h et de 15 h à 18 h 30

L'inscription s'effectue à la salle du conseil de la Municipalité :
70, rue Duguay, Saint-Barnabé

Aucune inscription acceptée avant 16 mars 2026.
La priorité sera donnée aux résidents ayant fait leur pré-inscription.
Aucune pré-inscription et inscription par téléphone ou par courriel.
Pour toute inscription faite après le 16 mars, des frais de 15 \$ seront appliqués.

POUR LES NON-RÉSIDENTS

Communiquez avec la coordonnatrice par courriel à :
loisirs@saint-barnabe.ca **avant le 16 mars 2026**

en indiquant le nom, le prénom et l'âge de votre enfant ainsi
que votre municipalité pour être sur la liste d'attente.

La pré-inscription
se poursuit
jusqu'au jeudi
5 mars 2026

FAITES VITE !

PLUS D'INFORMATIONS





Cours de danse en ligne avec l'école de danse Escouade Indépendanse

NOUVEAUTÉ

DANSE COUNTRY - MAMAN & BÉBÉ

Session de 8 cours du 17 mars au 12 mai

Le mardi de 9h45 à 10h45 au Pavillon « La Corvée »

Coût : 128,77\$ pour toute la session

DANSE COUNTRY - NIVEAU DÉBUTANT

Session de 8 cours du 17 mars au 12 mai

Le mardi de 10h45 à 11h45 au Pavillon « La Corvée »

Coût : 128,77\$ pour toute la session

Pour ces 2 cours de danse l'inscription en ligne est **OBLIGATOIRE** avant le vendredi 13 mars.

Formulaire d'inscription disponible sur notre page Facebook ou sur notre site web.

VENEZ VOUS AMUSER !



Sincères remerciements



Merci à la responsable des Loisirs Mme Vanessa Doressamy pour l'organisation de **la Fête de Noël** qui a rassemblé **55 enfants** qui ont eu la joie de recevoir un cadeau du Père Noël. Entourés de leurs familles, ils ont pu vivre un moment de magie dans une ambiance chaleureuse et festive. Merci également à l'équipe de bénévoles et à nos partenaires.

L'illumination du sapin a réuni la population et a amassé beaucoup de denrées pour des familles dans le besoin de notre communauté. La soirée a été très appréciée par toutes les personnes présentes. **C'est le début d'une tradition annuelle.** Merci à Mme Isabelle Thibodeau d'avoir organisé ce bel événement avec une équipe de bénévoles et merci également aux partenaires.



**FLASH
INFO**

**La bibliothèque municipale se situe maintenant au Pavillon La Corvée ?
Venez nous visiter et découvrez les nouveautés à lire !**

Horaire de la biblio

TOUS LES MARDIS 13 h 30 à 16 h

1^{er} MARDI DU MOIS 13 h 30 à 16 h et 19 h à 20 h

3^e MARDI DU MOIS 13 h 30 à 16 h et 19 h à 20 h

**** MÊME LE SAMEDI ****

1^{er} SAMEDI DU MOIS 13 h 30 à 16 h

Pour rejoindre la bibliothèque :

Téléphone : 819 264-2085, poste 3401

Facebook : biblioSt-Barnabé





Pour découvrir et s'entraider



CTCAM
TRANSPORTS COLLECTIFS ET ADAPTÉS
MRC de Maskinongé

819.840.0603
ctcmaskinonge.org

Pour vos déplacements vers Shawinigan et Louiseville

Renseignez-vous



OUVROIR St-Barnabé

Lundi de 10h à 15h SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

Vente à petit prix de vêtements pour toute la famille ainsi que des articles de maison, vaisselle, jouets, etc.

Il y a sûrement un article qui saura faire votre bonheur.

N'hésitez pas à venir nous voir vous y ferez de belles découvertes !



Musclez vos MÉNINGES ! 2.0

Une opportunité pour t'inscrire à une activité qui aidera ta vitalité cognitive

Cours donnés à Louiseville
7 rencontres de 2h
19 mars au 30 avril 26
jeudi 9h30-11h30
40\$
Inscription:
819-228-3224

SAVAIS-TU QUE?
Le cerveau humain possède la capacité de se remodeler tout au long de la vie. Processus stimulé par l'activité physique, l'apprentissage, l'interaction sociale, etc. Viens en apprendre davantage, inscris-toi!

À quoi s'attendre de ce programme:

- * Reprendre confiance en tes capacités intellectuelles
- * Entraîner tes neurones grâce à des activités stimulantes et variées
- * Apprendre à choisir des activités favorisant la vitalité intellectuelle
- * Mettre en application des trucs concrets pour aider à se souvenir des choses importantes
- * Réfléchir à ses habitudes de vie pour aider sa vitalité intellectuelle

SERVICE D'IMPÔT GRATUIT

POUR LES MUNICIPALITÉS SUIVANTES



LOUISEVILLE	ST-LÉON	ST-BARNABÉ
MASKINONGÉ	STE-ANGÈLE	ST-SÉVÈRE
STE-URSULE	ST-ÉDOUARD	ST-JUSTIN
YAMACHICHE	ST-PAULIN	ST-ALEXIS

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour les personnes avec un revenu annuel de moins de
32,000 \$ pour une personne vivant seule
37,000 \$ pour un couple

INSCRIPTIONS SEULEMENT AVEC RENDEZ-VOUS

À ST-PAULIN et ST-ALEXIS-DES-MONTS

Mercredi 25 février 2026

À LOUISEVILLE

Du 3 mars au 16 avril 2026

**Pour inscription, prise de rendez-vous
et toutes autres informations**

819-228-3224

UNIS DANS LA SOBRIÉTÉ

45^e CONGRÈS AA DE ST-HYACINTHE - DISTRICT 87-24

LE SAMEDI 02 MAI 2026
AVEC LA PARTICIPATION D'AL-ANON



Polyvalente Hyacinthe-Delorme
2700 T.D. Bouchard, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7G2
Inscription à partir de 8 h 30 - Contribution volontaire
congresdistrict24@outlook.com

SOUPER * DÉCOMPTE * DANSE

*Pour le souper : Souper poulet + Dessert. 20.00\$. Pour plus d'information vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante : congresdistrict24@outlook.com.

Brevages disponibles sur place

VENTILATION COMPLÈTE du compte de taxes municipales 2026

1. Colonne : Description de la taxe

Ventilation de tous les comptes où sont attitrés les dépenses et/ou les règlements d'emprunts.
Avant 2025 ces comptes étaient regroupés, ce qui peut donner l'impression d'en avoir plus maintenant.

FONCIÈRE GÉNÉRALE : TAXATION DE BASE INCLUANT LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.

Voir l'article 2.1 du règlement 394-26.

VOIRIE LOCALE : INCLUANT LA VOIRIE ET LE TRANSPORT.

Voir l'article 2.2 du règlement 394-26.

COLL MATIÈRES RÉS : INCLUANT LA COLLECTE DES 3 SERVICES ET L'ÉLIMINATION OU LE RECYCLAGE.
(déchets, recyclage et compost)

Voir l'article 16 du règlement 394-26.

ENT RES ÉGOUT : FRAIS FIXE APPLICABLE À CHAQUE UNITÉ D'IMMEUBLE DÉSSERVI PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT.

Voir l'article 17 du règlement 394-26.

REG 273-05 : AQUISITION D'UN CAMION INCENDIE-CITERNE DE TYPE AUTOPOMPE.

Voir l'article 3 du règlement 394-26.

REG 286-09 : RÉSEAU D'AQUEDUC ET VOIRIE, SECTEUR URBAIN.

*Se divise en 2 parties distinctes, c'est pourquoi ce numéro se répète 2 fois sur votre compte.
Voir les articles 4.1 et 4.2 du règlement 394-26.*

REG 331-14 : RECONSTRUCTION RÉSEAU D'AQUEDUC ET TRAVAUX VOIRIE. AVE. DE ST-THOMAS-DE-CAXTON.

*Se divise en 2 parties distinctes, c'est pourquoi ce numéro se répète 2 fois sur votre compte.
Voir les articles 5.1 et 5.2 du règlement 394-26.*

REG 334-15 : RECONSTRUCTION RÉSEAU D'AQUEDUC ET TRAVAUX VOIRIE. CH. GRANDE-RIVIÈRE.

*Se divise en 2 parties distinctes, c'est pourquoi ce numéro se répète 2 fois sur votre compte.
Voir les articles 6.1 et 6.2 du règlement 394-26.*

REG 337-16 : TRAVAUX DE RÉFECTION TRONÇON HAUT-ST-JOSEPH.

Voir l'article 7 du règlement 394-26.

REG 339-16 : TRAVAUX DE RÉFECTION TRONÇON AVE. DE ST-THOMAS-DE-CAXTON ET CÔTE LÉO-RICARD.

Voir l'article 8 du règlement 394-26.

REG 344-16 : RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE ET PLUVIAL RUES BELLERIVE, DIAMOND ET ST-JOSEPH.

Voir l'article 9 du règlement 394-26.

REG 345-16 : TRAVAUX DE RÉFECTION RUES BELLERIVE, DIAMOND ET ST-JOSEPH.

Voir l'article 10 du règlement 394-26.

REG 349-17 : TRAVAUX DE RÉFECTION HAUT-ST-JOSEPH ET CH. BERNARD.

Voir l'article 11 du règlement 394-26.

REG 351-17 : TRAVAUX DE RÉFECTION HAUT DU 3^e RANG.

Voir l'article 12 du règlement 394-26.

REG 364-20 : TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC BOUL. TRUDEL, CH. BERNARD, DU COTEAU, DUPLESSIS ET PETIT-ST-ETIENNE.

Voir l'article 13 du règlement 394-26.

REG 384-24 : DÉCISION DU TAT, PAIEMENT D'INDEMNITÉS.

Voir l'article 14 du règlement 394-26.

suite et fin à la page suivante >>>

Colonne : Description de la taxe (SUITE)

COMPTEUR D'EAU : *COMME À CHAQUE ANNÉE, IL Y A UNE TAXATION DE BASE SELON LE TYPE D'UTILISATION DE VOTRE BRANCHEMENT (résidentiel, commercial, etc.).
Voir l'article 15 du règlement 394-26.*

2. Section : Détail des consommations d'eau

*Dans cette section on y voit votre consommation d'eau annuelle effectuée en 2025.
Puisque la consommation est faite en 2025, c'est la tarification de 2025 qui s'applique.*

Les données de la consommation sont acquises suite à la lecture annuelle de votre compteur d'eau.

3. Section : Échéance(s) et paiement(s)

Dans cette section il y a les échéances de paiement qui s'appliquent à votre situation.

Paiement en 1 versement.

OU

Paiement en 3 versements.

Le mode de paiement en 3 versements est un privilège. Si l'un de ces paiements n'est pas effectué selon les termes/les dates indiquées votre privilège de payer en 3 versements sera révoqué. Et l'intérêt débutera au jour 1 de votre retard.

Modes de paiement : Paiement électronique via votre plateforme bancaire, chèque ou argent comptant.

IMPORTANT : Pour éviter des frais de retard, assurez-vous que le paiement est effectué et **encaissé** avant la date limite inscrite sur votre compte de taxes municipales 2026.

4. Section : Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales

*Dans cette section, il est expliqué si vous avez droit à une **subvention gouvernementale pour aînés relative à une hausse de taxes municipales**. Si vous y avez droit, le montant est déjà inscrit et vous devez en faire la demande lors de la production de votre rapport d'impôts 2025.*

IMPORTANT : Dans votre rapport d'impôts, vous devez remplir et joindre le formulaire *Subvention pour aînés relative à la hausse de taxes municipales (TP-1029. TM)*. Vous aurez besoin des informations qui sont sur votre compte de taxes municipales 2026, pour remplir ce formulaire.

POUR VOTRE INFO...

La numérotation d'un règlement est toujours composée de 2 nombres. Ex.: règlement 394-26.

394 = Le 394^e règlement voté par la municipalité de Saint-Barnabé depuis le début de son existence.

26 = L'année du vote de ce Règlement.

Dans le but de bonifier la lecture de votre compte de taxes et motivés par l'amélioration continue, nous espérons que cet outil détaillé, saura vous être utile. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Martin Beaudry,
Directeur général et Greffier-Trésorier
Municipalité Saint-Barnabé
70, rue Duguay, Saint-Barnabé, QC G0X 2K0

www.st-barnabe.ca | 819 264-2085

BUREAU MUNICIPAL

70, rue Duguay
Saint-Barnabé, Qc
G0X 2K0

Courriel : reception@saint-barnabe.ca
Téléphone : 819 264-2085
www.saint-barnabe.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Maire

M. Luc Bourassa (819) 264-2085 poste 3425
maire@saint-barnabe.ca

Directeur général et Greffier-Trésorier

M. Martin Beaudry (819) 264-2085 poste 3450
dg@saint-barnabe.ca

Greffière-Trésorière adjointe

Mme Pascale Rouette (819) 264-2085 poste 3430
finances@saint-barnabe.ca

Travaux publics

M. Stéphane Buisson (819) 264-2085 poste 3445
travaux@saint-barnabe.ca

Échéance pour paiement de taxes

Comme à chaque année, voici les dates d'échéances pour effectuer le paiement des taxes municipales en trois versements :

• 12 mars 2026 • 10 juin 2026 • 8 septembre 2026.

Il est important de préciser que le non-respect d'une échéance entraîne automatiquement l'annulation du privilège de payer en plusieurs versements.

La totalité du solde devient immédiatement exigible et entraîne des intérêts et des pénalités. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter



Venez jouer dehors!

loisirs@saint-barnabe.ca
819 264-2085 poste 3402

HORAIRE PAVILLON LA CORVÉE :

Vendredi 16 h à 19 h
Samedi 13 h à 19 h
Dimanche 13 h à 18 h

HORAIRE ACCÈS À LA PATINOIRE :

Tous les jours et éclairée jusqu'à 21h.
La cabane des patineurs est accessible tous les jours et en tout temps.

Surveillez notre page Facebook pour connaître l'état de la glace.



Aviez-vous
remarqué
que...

Sur le site internet de la municipalité il y a une section complète pour « FORMULAIRES EN LIGNE ».

Plusieurs formulaires s'y retrouvent par exemple :

- Permis de construction
- Dérogation mineure
- Compteur d'eau et plus

[saint-barnabé.ca](http://saint-barnabe.ca)